

Les désignations des objets sans valeur dans les protocoles des notaires (17^e-19^e s.)

par LOUIS REMACLE

En lisant ce long titre, le lecteur s'est peut-être interrogé avec un sourire : une étude consacrée à des objets sans valeur peut-elle avoir elle-même quelque intérêt? Cette perplexité n'est peut-être pas déplacée avant la lecture de l'article, et je crains qu'on ne la trouve plus opportune encore après avoir parcouru mes quelques pages.

Il ne s'agit pas d'un grand problème onomasiologique, mais d'une petite question, qui concerne une langue écrite très particulière, à une époque et dans un domaine limités, c'est-à-dire le français des notaires de Verviers, de Spa et de Malmedy aux 17^e et 18^e siècles essentiellement, et dont on situera bien le niveau si on la considère comme une curiosité pittoresque, sans plus.

En établissant un inventaire ou en énumérant les lots d'une vente publique, les notaires ou leurs greffiers se sont trouvés dans l'embarras lorsqu'il leur fallait désigner un ensemble d'objets qui ne valaient pas la peine d'être détaillé. Témoin ce petit texte, qui figure dans l'inventaire d'un grenier : 3.4.1759 - - et quantité d'autres morceaux de bois dont on obmet ici d'en faire la denomination spécifique pour éviter prolixité et ne sachant comment les batiser (Verv., Servaty 3577).

Dans les cas de ce genre, les notaires ne pouvaient

donner le nom de chaque objet en particulier, mais ils devaient trouver pour l'ensemble une désignation adéquate. La lecture de leurs protocoles révèle qu'en deux siècles environ, ils ont recouru à deux bonnes douzaines de termes, pris au français lui-même ou au dialecte wallon.

La notion 'objets sans valeur' ou 'menus objets' est voisine d'autres notions comme 'vieilleries', 'rebuts', 'guenilles', 'tessons', dont il n'est pas toujours facile de la dissocier.

Au point de vue grammatical, on notera que les mots considérés sont d'ordinaire employés au pluriel, et, au point de vue affectif, qu'ils comportent souvent une nuance dépréciative, péjorative : ils désignent des objets menus, mais aussi abîmés, vieux, dont on ne se sert plus et qui ont été mis de côté.

J'ai réparti les désignations en deux grandes catégories, selon qu'elles étaient françaises ou wallonnes. J'ai cru opportun, cependant, de traiter à part et en premier lieu, parmi les termes français, ceux qui se rattachent à la famille de *mīnūtus* et de *mīnūtia* (1).

A

menuté : 12.7.1666 mettre allettes [: litt. ailettes, terme technique] et semblables *minutez* allentour de l'arbre [de la foulurie] (Malm., Maier). — Cf. FEW 6, 2, 137a (m. fr. *menuetés*, menus choses, jusqu'en 1604), Huguet (*menuté*, un ex. de 1545).

minuté : 28.5.1681 (?) quelques boutons et *minutez* (Spa, A. Storheau); d'une autre source : 1586 avecque le foings,

(1) Dans les références, le nombre qui suit le nom du notaire est le numéro de l'acte.

strains [: paille] et autres *minutéz* (Grefte scab. Roanne 3.29). — Cf. Grandg. 2, 119 (w. *minuté*), *Voyèdje di Tchaufontainne*, v. 147 (pour des semblables *minutés*, dans la bouche de M. Golzau); Renard, Textes d'arch. liég. (6, 143, 2 et 7, 3, 6 : 1598 et 1612).

minuité : 14.7.1688 quelques autres petites *minuitez* (Verv., L. Winand); 6.12.1721 un bois de lance, floyay [: w. *floyé*, fléau] et autres *minuité* de bois (Verv., Servaty); 23.4.1732 plusieurs *minuités* (Verv., Nizet 1047); 28.11.1742 quelques autres *minuietés* (Malm., Mangam); 7.4.1777 une vielle chaise avec des autres *minuités* (Verv., B. Drèze 3119); — 25.4.1766 Que le tout se vendra argent comptant, la hausse réglée à cinq sous sur les vaches et à deux liards sur les *minuités* (Verv., B. Drèze 1382, clause d'une vente); 20.4.1770 pour marchandises et *minuités* du menage qu'il leur procuroit (Verv., id. 2221). Ces deux derniers exemples diffèrent nettement des précédents; le suivant est d'un autre type encore : 20.1.1774 declare d'avoir été obligé, faute d'en pouvoir acheter et en recevoir en gros, d'aller chercher chez led. Lion huit demies justes [: w. *djusse*, cruche] à différentes fois et selon la nécessité qu'il avoit de pareille huile pour les revendre en *minuités* [: par petites quantités, en détail] en sa boutique à ses chalants (Verv., B. Drèze 3119). — Manque dans FEW, mais ressemble beaucoup à *menuetés* (m. fr., jusqu'en 1604; voy. ci-dessus). Pour *ui*, cp. *menuisaille* et *menusaille*, FEW 6, 2, 129b.

minutie : 25.2.1760 un panier avec des *minuties* (Verv., G. Drèze 280; on a *minuités* dans le même acte); 9.4.1768 trois sceaux et autres *minuties* (Verv., Lonhienne 1416); 7.11.1771 la moindre hausse devra être de deux liards en *minutie*, et d'un sous lorsque l'effet surpassera quatre flo-

rins (Verv., B. Drèze 2543); 10.5.1774 quelques rien que l'on appelle *minutie* (Verv., id. 3223); 30.9.1783 deux barils et autres *minuties* (Spa, G. Juslenville); 1795-97 quelques autres petites minuités et *minuties* (Verv., J. J. Drèze). — Cf. FEW 6, 2, 131a (fr. id., sens analogue). Noter que *minuités* et *minuties*, qui figurent dans le même acte de 1760, ont exactement les mêmes lettres, mais, pour la finale, dans un ordre différent.

minutie : 21.12.1763 beaucoup de *minutie* · quelques autres *minuties* (Verv., B. Drèze 827). — Hapax. Prob. variante accidentelle du précédent. Pour *ui*, cf. *minuités* ci-dessus.

menutie, menucie : 2.6.1780 plusieurs *menuties* de fer blanc (Spa, Brixhe); 27.8.1804 autres *menuties* (Spa, L. J. Cornesse); 18.4.1807 un petit tinnai [: w. *tiné*, petite « tine »] avec *menuties* (Spa, id.); 1.4.1811 une petite berse [: berceau] avec *menuties* (Spa, id.). — Variante de *minuties*. Pour l'alternance *me-/mi-*, cp. *menutés* et *minutés* ci-dessus.

menusie : 24.2.1796 des *menusies* (Spa, Delhasse). — Hapax. Variante du précédent, avec influence de *menu-series* ci-après, ou encore graphie erronée de celui-ci, qui figure plusieurs fois dans le même acte?

minuterie : 15.11.1673 quelques *minuteries* de meubles - - trois autres petites laissettes [: w. *lássète*, petite boîte] avec petites *minuteries* - - quattres fiseaux à filler cordellages avec autres petites *minuteries* (Malm., J. Dambret, vol. 2a. 120 a); 7.4.1777 une boette de fer blanc et autres *minuteries* (Verv., B. Drèze 3861); 2.10.1778 un fer de balance et des *minuteries* · des *minuties* (Spa, G. Juslenville); 24.4.1784 une caffetière de fer blanc avec autres *minuteries*.

de même material (Spa, id.). — Croisement de *minutés* ou *minuties* avec *menuseries* ci-après? ou encore adjonction au radical *minut-* du suff. *-erie* qui se trouve dans d'autres mots qu'on étudiera plus loin (*niaiseries*, etc.)?

menuserie : 18.3.1767 un petit panier remplis de *menu-series* (Verv., B. Drèze 1568. On lit plus haut dans le même acte : quelques urnes et plusieurs *menuseries* ; cette forme, qui est un hapax, ne représente vraisemblablement qu'une graphie erronée) ; 26.2.1777 des couverts [: couverts?] et autres *menuseries* de fer blanc (Verv., Lonienn 2649) ; 24.2.1796 des menusies [: v. ci-dessus] · un Christe et autre *menuserie* · un petit tas de *menuserie* · des veilles *menuseries* (Spa, Delhasse) ; 24.9.1801 un seau rempli de *menuseries* (Spa, L. J. Cornesse ; ailleurs, dans le même acte, *menucies*). — Cf. FEW 6, 2, 129b (norm. Bessin *m'nuz'rie* 'minutie', Anjou *id.* 'bagatelles'). Il s'agit du même type que le fr. *menuiserie*.

A propos des mots de cette première catégorie, une question générale se pose : sont-ils péjoratifs?

Parmi les exemples de *minuités*, j'en ai mis trois à part : dans le premier, qui était une clause de vente publique, *minuités* désignait les menus objets par opposition aux lots importants (les vaches, en l'occurrence) ; dans le second, il s'agissait des « marchandises et *minuités* du ménage » ; dans le troisième, de « revendre en *minuités* ». Il semble bien que, dans aucun de ces emplois, le mot ne porte de nuance nettement péjorative. Et sans doute la remarque vaut-elle, non seulement pour les autres exemples de *minuités*, mais aussi pour les autres mots de la famille de *mīnūtus* et de *mīnūtia* (2).

(2) On notera cependant que le sens de ces mots implique aisément une dépréciation des objets. De plus, le suffixe *-erie* peut avoir une valeur particulière.

B

Parmi les termes français, je relèverai d'abord le mot *choses* : 14.4.1788 de petite *chose* de porcelaine (Verv., Desfawes 1748). Mais, en réalité, *choses* ne rend la notion 'menus objets, objets sans valeur' que parce qu'il est accompagné de *petites*. Par lui-même, il a un sens aussi général que possible ; et s'il se rapproche des dénominations étudiées ici, c'est parce qu'il s'applique comme elles à des objets qu'on ne détaille pas. Voyez encore cet exemple : 12.3.1817 différentes *choses* en fer blanc (Spa, Marthoz).

Les termes suivants, eux, correspondent bien à la notion considérée :

babiole : 27.4.1730 une mante [: manne] avec des vieilles *babiolles* (Spa, G. Storheau). — Cf. Bloch-W.

bagatelle : 27.9.1738 un hespe [: w. *hèsse*, dévidoir] et une autre *bagatelle* (Verv., Servaty 737) ; 29.1.1745 [trois] faux visages [: masques] et autres *bagatelles* (ib., id. 1404) ; 9.4.1768 deux boettes de carton et autres *bagatelles* (Verv., Lonhienne 1416) ; 5.8.1816 un brise-sel et différentes *bagatelles* (Spa, Marthoz). — Cf. Bloch-W.

fadaise : 19.8.1775 des petites *fadaises* d'étain pour des enfans (Verv., J. F. Detrooz 82). — Cf. Bloch-W. ; FEW 3, 437a (en fr., le mot paraît s'appliquer généralement, sinon exclusivement à des propos, des idées, etc.).

fatras : 24.4.1683 un fusil à faire feu avec une vieille lousse [: w. *löße*, boîte] et quelques *fatraz* (Verv., L. Winand) ; 22.12.1745 un passoir et autres *fatras* (ib., Servaty 1543) ; on a plusieurs fois la même forme dans le même acte) ; 22.10.1757 des *fastras* · une boette et des *fastras*

(ib., R. J. Detrooz 238) ; 21.3.1765 des lamais [: w. *lamé*, entrave] de cochons et autres vieux *fatras* (ib., id. 886) ; 9.4.1768 un pot à beure avec quelques bouteilles et vieux *fatras* (ib., Lonhienne 1416 ; on a dans le même acte *minuités*, *minuties* et *bagatelles*) ; 3.12.1795 un hesse [: w. *hèsse*, dévidoir] avec des autres vieux *fatras* (ib., J. J. Drèze). — Cf. Bloch-W. ; FEW 3, 422a (sous *farsura* : a. et m. fr. *fastras*, m. fr. et fr. mod. *fatras*, amas confus de choses sans importance) et aussi 15, 2, 115 b (sous **fatt-* : Languedoc *fatras* 'haillon', Marseille *id.* 'amas confus de choses de peu de valeur'). Dans nos ex., le mot paraît signifier 'objets sans valeur', peut-être avec une idée de mélange (idée qui est primordiale dans la définition du fr. *fatras*). La forme *fastras* (1757) était celle de l'a. et du m. fr. ; dans *fatras*, on a une insertion de *l* qui demande explication.

fetils : voy. *vetils*.

histoire : 30.5.1770 une mante [: manne] et toutes sortes de vieilles *histoires* (Verv., A. L. J. Gilon 1331). — Cf. FEW 4, 439a (le sens 'objet indéterminé' n'est donné que pour la Suisse romande ; il existe auj. dans le fr. familier de Liège et il doit être largement répandu).

misère : 30.9.1783 des *misères* ou chineries [voy. C ci-dessous] · des *misères* d'étain · des *minuties* · deux barils et autres *minuties* (Spa, G. Juslenville). — Cf. FEW 6, 2, 169a (fr. *misère*, chose de peu d'importance).

mitraille : 7.4.1777 trois mantes, une creppe [: w. *crêpe*, crèche, mangeoire] et des vieilles *mitrilles* (Verv., B. Drèze 3861) ; 27.8.1777 un vieux moulin à café avec quelques vieilles *mitrilles* (ib., id. 3920). — Cf. FEW 16, 560b (en fr., le mot s'applique régulièrement à des débris de métaux ;

il est pourtant attesté en 1808, dans le Dict. du baslangage ..., avec le sens 'choses de peu de valeur'.

niaiserie : 1762 quelques boites de papiers et autres *nie-series* (Verv., Servaty 3769) ; 26.2.1763 quatre à cinq autres vuide [sc. mannes] ou remplie en partie de minuité et *niaisserie* (ib., B. Drèze 662) ; 19.4.1784 des vieilles *niaiseries* (ib., Lonhienne 3650) ; 12.5.1784 des *niaiseries* et ferailles (ib., B. Drèze 5360) ; 30.4.1787 un balet et d'autres *niaiserie* (ib., id. 6247). — Cf. FEW 7, 113b (fr. id., chose sans valeur, dep. env. 1550).

rapsodie : 18.2.1733 des vieilles *rapsodies* (Spa, G. Storheau). — Cf. FEW 10, 373b (le mot n'a pas ce sens en fr. ; mais on a, en France, dans le dialecte des Ardennes, *rapsôdi*, m. 'ensemble d'objets en désordre', et dans la région de Mouzon, id., m. pl. 'restes, guenilles, choses de peu de valeur').

sottise : 3.12.1795 une marmite de fer blanc et quelques autres *sotises* (Verv., J. J. Drèze 360). — Application prob. peu courante, mais connue de notre fr. régional, du mot fr. à des objets concrets ; auj., on emploierait aussi *bêtise* de la même façon ; comp. *niaiserie* ci-dessus. Cf. Bloch-W.

vetils : 4.10.1722 deux esporons et quelques autres *vetils* de fer (Verv., Servaty 25) ; il s'agit prob. du même mot dans le texte suivant, qui vient du même notaire : 31.1.1722 une mante avec des *fetils* (ib., id. 34). — Fr. *vétilles*. Cf. Bloch-W. ; FEW 14, 570b.

A part *chose*, tous les mots ci-dessus de la catégorie B ont une valeur péjorative. On peut en dire autant des trois suivants, qui sont des mots français bien connus, mais qui s'écartent de la notion 'objets sans valeur' :

guenille : 29.3.1777 un coffre avec des *guenilles* (Verv., A. L. J. Gilon 2115). — Sens : 'vêtements vieux et usés'; le mot a connu, au fig., le sens 'chose de peu d'importance'; cf. Littré. Pour l'étym., cf. Bloch-W.

haillon : 21.2.1733 une lausette [: w. *lössète*, petite boîte] et vieu *haillon* (Verv., J. N. Servaty 269); 19.2.1772 un vieux tonneau rempli de *haillons* (ib., B. Drèze 2632). — Sens : 'lambeaux de vêtements'. Cf. FEW 16, 110a.

vieillerie : 29.3.1777 un tonneau avec des *vieilleries* (Verv., A. L. J. Gilon 2115); 15.9.1783 un tocadil [?:] et autres *vieilleries* (ib., id. 3035). — Cf. FEW 14, 362a.

C

Les termes qui rendent la notion 'objets sans valeurs' et qui sont en rapport avec le dialecte sont peu nombreux, et, au surplus, certains d'entre eux n'apparaissent qu'une fois ou deux. En voici la liste :

camage, camache ... : 21.12.1763 les boiseries et vieux *camages* qui sont sur le deuxiemes greniers (Verv., B. Drèze 827); 17.2.1780 des *camaches* · un vieu *camache* · des vieux *camaches* (Spa, G. Juslenville); 13.4.1782 des beatilles · des *camages* · des autres (Verv., B. Drèze 4817); 30.10.1793 des vieux *camages* (ib., J. J. Drèze 91); 3.12.1795 des vieux *camages* · des autres vieux *camages* (ib., id. 360). — W. *camatche*. Cf. DL (sens : 'objet quelconque', avec applications diverses); Lobet 264 (sens : 'vieillerie'); à La Gleize, au sing., le mot évoque plutôt un récipient, sans précision (*i fâreât on camatche po mète çoulà*); — FEW 16, 30b.

cantia : 3.12.1795 des vieux *cantias* (Verv., J. J. Drèze 360). — W. *canetia*. Cf. DL (sens : 'petit objet quelconque', avec l'expr. *vis canetias*) ; Lobet (sens : 'vieillesse') ; Villers 69 (sens analogues) ; à La Gleize, le mot évoque plutôt un récipient, comme *camatche* (cp. DFL 398a, de petits récipients = *dès can'tias*) ; — FEW 2, 204b (type 'canette', appliqué à des récipients).

chinerie : 30.9.1783 des misères ou *chineries* (Spa, G. Juslenville ; voy. *misère* sous B). — Cf. w. *tchin'trèye* 'vétille, bagatelle' DL (FEW 2, 192b) ; en outre, lieu-dit à l'*tchin'ri* à Jalhay. Prob. type 'chiennerie'.

racaillerie : 12.3.1714 une petite banselette [: petite manne, dér. de *banse*] avec quelques *raqualleries* (Malm., J. Dambret 3, 26v) ; 26.6.1714 plusieurs fermentz [: w. *fèrmint*, serpe] et *raqualleries* (ib., id. 3.94) ; — 28.3.1752 tous les bois et perches qui se trouvent dans les greniers - - avec des vieilles *racailleries* (Bra, Marcour). — Cf. Villers 106 « racaiéri : s. f., de la canaille, de la lie du peuple » ; DL *racayerèye* 'racaille' ; FEW 10, 88b **r a s i c a r e* (le sens 'objets sans valeur', qui paraît bien convenir à nos ex., n'est pas signalé).

rachis, rahis ... : 5.2.1694 des vieux *rachisses ...* dans un panier (Spa, L. Polis) ; 12.12.1697 des vieux *rachisses* (ib., id.) ; 13.9.1725 une banse [: manne] et des *rachis* (Verv., Nizet 723) ; 17.2.1780 un panier et vieux *rahisse* (Spa, G. Juslenville) ; 3.12.1795 des vieux *rahis* · 5 tableaux et autres *rahis* (Verv., J. J. Drèze 360). — W. *rahis'*. Cf. DL ; Lobet ; Villers 109 ; FEW 10, 86a ; ÉL. Legros, Pays S. Rem. 4, 93, n. 1.

ravaderie : 14.5.1664 un petit coffre avec plusieurs gollé [: w. *golé*, col] et petites *ravaderies* (Malm., Meyer). —

Cf. 1659 pour les petite et [= w. *pititès*] *ravaderie* [= hardes rapiécées], sçavoir : chase, sollé, barette (Renard, BTD 32, 167 ; le sens 'menus objets' conviendrait mieux) ; Villers 109 « *ravadri* : s. f., conte, faribole, sornette, coq à l'ane, fanfreluche, coque sigrue » ; FEW 14, 145a (m. fr. et fr. mod. *ravauderie*, 1571, puis Furetière 1690 — Trévoux 1752 ; notre ex. se situe avant 1690).

renis : 24.12.1763 deux vieux cercles de fer et quelques vieux *renis* un port-bouteilles et autres *renis* (Verv., A. J. L. Gilon 211). — W. *rèni* 'objet sans valeur', notamment à Verviers ; id. *èzès rènis* La Gleize (*Parler La Gl.* 312 : *en renyr* 1509). Cf. DL ; Villers 111 ; Haust, Étym. 205 ; FEW 10, 427a.

Outre ces sept mots wallons qui rendent probablement tous la notion considérée, il faut en signaler quelques-uns qui correspondent à des notions voisines :

cliquotte : 9.11.1707 deux vieilles bansas avec des *cliquottes* (Malm., J. Dambret 131). — W. *clicote*, chiffon. Cf. DL ; Villers 29 ; FEW 2, 781a.

mesinerie : 25.12.1758 une boettes à cassette avec des *mesineries* dedans (Verv., Servaty 3501). — Litt. 'mercerie' : cf. Renard, DBR 10, 36, 24 (*mecenerie*) ; FEW 6, 2, 15a. Le mot paraît bien être identique au malm. « *misennri* » que Villers 84 traduit 'minutie' ; mais comme notre texte provient d'un inventaire de magasin, on ne peut douter que *mesinerie* ait bien son sens propre.

riquette : 1.9.1837 Un tas de vieux fers dits *riquettes* (Verv., H. E. J. Detrootz 384, lot 137) ; 24.7.1840 Belles *riquettes* (ib., id. 333, lot 79) ; 19.6.1844 [env. 500 kg] fers dits *riquettes* (ib., id. 420). — Cf. Lobet (sens : « partie

retranchée du fer en le façonnant ; bout, recoupe, vieux fers ») ; DL (sens : « ferraille mise au rebut ; en gén., objet bon - - à mettre au rebut ») ; dans nos textes, le mot n'a pas un sens général ; il désigne proprement de « vieux fers » ; — FEW 10, 407b.

xhervay, *hervai* : 10.5.1719 une mante [: manne] et de *xhervay* (Verv., Nizet 342) ; 6.9.1742 des *xhervays* (ib., id. 1698) ; 13.2.1754 des vieux *xhervay* (Spa, Servaty 2730) ; 17.2.1780 des lottes [: prob., loques] et *hervais* (ib., G. Juslenville). — W. *hèrvé* 'tesson (de pot)'. Cf. DL ; Lobet ; FEW 17, 33b.